

**Procès-verbal de la réunion de la
Société de chasse et pêche du Beauséjour
Dimanche 27 avril 2025
Assemblée général annuelle 2025 « AGA-2025 »
au Club de Golf Saguenay**

1. Ouverture de l'assemblée par le président et mot de bienvenue

M. Jacques Hébert souhaite la bienvenue à tout le monde à 10h.

2. Enregistrement des membres et des invités

La liste des présences est signée par l'ensemble des membres présents. Environ 59 personnes étaient présentes, soit 37 membres et 22 invités.

3. Lecture de l'avis de convocation

M. Jean-François Leblanc fait la lecture de l'avis de convocation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Résolution 2025-01)

M. Jean-François Leblanc fait la lecture de l'ordre du jour

Proposé par M. Raymond Girard (Chicoutimi) et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2024 (Résolution 2025-02)

M. Jean-François Leblanc fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2024 (dont la copie est remise aux membres).

Il est proposé par M. Gérald Ouellet et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal tel que proposé.

6. Message du président

M. Jacques Hébert nous livre son message dont la copie est jointe au présent procès-verbal.

7. Rapport du responsable des camps

M. Michel Dufour explique ce qu'il a finalement été décidé de ne pas intervenir en 2024 sur la structure du camp Fernando Dicaire (camp rouge) tant que ça ne bougera pas. Michel va donc continuer d'observer l'évolution et nous recommander des actions au besoin. Il mentionne également qu'à la fin de la saison et après l'occupation par les travailleurs, qu'un beau ménage a été réalisé l'intérieur comme à l'extérieur des 2 camps et il souligne le travail effectué par Mmes Francine Gaudreault et Francine Lefrançois et M Steve Morin. Pour ce qui est des travaux à venir en 2025, il mentionne qu'il serait judicieux d'isoler le frigidaire 12v sur un circuit d'alimentation isolé de celui des lumières pour éviter que le frigidaire cesse de fonctionner suite à des oublis de fermer des lumières.

8. Présentation des états financiers pour l'année 2024 (Résolution 2025-03)

M. Jean-François Leblanc fait la présentation des états financiers 2024 (dont la copie est remise aux membres).

Il est proposé par M. Gilles Dicaire et résolu à l'unanimité d'accepter des états financiers pour l'année 2024 tel que présentés.

9. Ratification des actes posés par le conseil d'administration pour l'année 2024 (Résolution 2025-04)

M. Jean-François Leblanc explique que, tel que le prévoient les règlements de la société, les actes posés par le conseil d'administration doivent être entérinés par les membres.

Il est proposé par M. Raymond Girard (Chicoutimi) et résolu à l'unanimité d'accepter/ratifier les actes posés par le conseil d'administration pour l'année 2024.

10. Recommandation du C.A. / tarification pour l'année 2025 – entérinement (Résolution 2025-05)

M. Jean-François Leblanc explique que, tel que le prévoient les règlements de la société, le conseil d'administration fixe la tarification de l'année et la soumet aux membres présents lors de l'AGA pour entérinement. Il nomme également les principaux éléments (hausse des coûts comme les assurances, le propane et un projet pour 2025) qui ont été pris en compte pour l'établissement de la tarification. Il est proposé par M. Jean Morneau et résolu à l'unanimité d'accepter/entériner la tarification pour l'année 2025 telle que présentée (voir le tableau ci-dessous - dont la copie est remise aux membres) :

	Tarifs 2024	Scénario #4 (retenu)	
		Augmen- tation 10%	Tarifs 2025
Membres			
Propriétaire	135 \$	15 \$	150 \$
Propriétaire (1)	135 \$	15 \$	150 \$
Propriétaire (2)	135 \$	15 \$	150 \$
Propriétaire (3)	250 \$	25 \$	275 \$
Propriétaire (4)	250 \$	25 \$	275 \$
Propriétaire (5)	250 \$	25 \$	275 \$
Non-propriétaire	250 \$	25 \$	275 \$
Campings ZECS	200 \$	20 \$	220 \$
Invité / nuit	30 \$		30 \$
Travailleurs	35 \$	5 \$	40 \$
Nouveaux membres			
Acompte (non remboursable)	100 \$		100 \$
Mise de fonds (non remboursable)	200 \$		200 \$

11. Prévisions budgétaires pour l'année 2025 (Résolution 2025-06)

M. Jean-François Leblanc fait la présentation des prévisions budgétaires 2025. Il est proposé par M. Émilien Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2025 telles que présentées (dont la copie est remise aux membres).

12. Limite de paiement pour la cotisation fixée au 15 mai 2025 (Résolution 2025-07)

M. Jean-François Leblanc propose que, conformément aux années antérieures et pour les mêmes raisons (début de saison de pêche au début juin et nécessité de remplacer les membres sortants), la date limite de paiement soit fixée au 15 mai 2025. Il est proposé par M. Serge Morin et résolu à l'unanimité que la date limite du paiement pour la cotisation 2025 soit fixée au 15 mai 2025.

13. Période de question s'adressant aux membres du CA

Question/sujet #1 : M. Gerry Ouellet informe les membres des derniers développements concernant les travaux au barrage du lac de l'Écluse. Celui-ci parle d'une bonne et d'une mauvaise nouvelle. La mauvaise est que, suite à la découverte d'une ancienne digue datant de 1950, il y a des fuites sous les installations, les travaux ne pourront avoir lieu en 2025 comme il était prévu, car un 2^e chemin d'accès sera nécessaire. La bonne nouvelle est que, malgré la retraite de M. Nadeau (responsable du projet au ministère), le projet se poursuit et que la communication est bonne. Il informe les membres que le lac de l'Écluse ne sera probablement pas navigable et que la passe du lac des 2 Miles est également à risque. Il rappelle aux membres d'être indulgents envers lui et ses partenaires dans ce dossier, car ils le font de façon volontaire et totalement bénévole. M. Jacques Hébert remercie M. Ouellet pour son implication et tout le travail effectué et les membres applaudissent M. Ouellet.

Question/sujet #2 : M. Mario Girard s'informe au sujet du système d'alimentation en eau du village du lac Docteur, ce point sera traité au point #15 Projets 2025 par M. Steve Morin

Question/sujet #3 : M. Donald Harvey intervient pour sensibiliser les membres sur une situation vécue vers la fin de la saison 2024 soit : le vol de bois de chauffage. Il raconte les événements et demande aux membres d'être vigilants face à ce type de situations. Les membres suggèrent l'installation de caméras de chasse et d'affiches pour dissuader les malfaiteurs.

Question/sujet #4 : M. François Gilbert demande sur quel lac seront installées les 2 nouvelles chaloupes? Quelle est la situation des chaloupes sur le lac Kirkpatrick? M. Marc Tremblay précise que l'endroit où seront installées les 2 nouvelles chaloupes n'est pas encore déterminé et qu'une mise à jour de la liste des chaloupes par lac sera mise à jour et diffusée sur nos médias sociaux en juin 2025.

Question/sujet #5 : M. Marc Tremblay profite de l'occasion pour rappeler aux membres qu'il est important de rapporter aux camps de la société les sangles « binder » qui ont été installées pour protéger les chaloupes de poids de la neige. Cette méthode s'est avérée très efficace.

14. Élections : Directeurs dont les postes sont en élection : MM. Jacques Hébert, Donald Harvey, Jérôme Dicaire et Jean-Marc Tremblay (Résolution 2025-07)

M. Jean-François Leblanc informe les membres qu'il y a 4 postes en élections cette année. Les mandats sont d'une durée de 3 ans et les échéances sont étalées dans le temps de façon à assurer une continuité dans les opérations de la Société. Ainsi, sur les 10 postes de directeurs 3 ou 4 postes sont en élections chaque année. : MM. Jacques Hébert, Donald Harvey, Jérôme Dicaire sont intéressés à revenir alors que M. Jean-Marc Tremblay se retire. Le conseil d'administration tient à remercier M. Jean-Marc Tremblay pour son implication au fil des années.

Élections :

M. Donald Harvey propose M. Gilles Dicaire à titre de candidat.

Aucune autre proposition de candidature n'étant soumise, M. Gilles Dicaire accepte et devient directeur de la société.

15. Projets 2025

Projet #1 : Acquisition & installation d'un défibrillateur

M. Marc Tremblay, suite à une situation vécue en 2024, a proposé aux membres du CA lors de la rencontre du 18 mars que la société se dote d'un défibrillateur. Proposition que le conseil d'administration a accepté et réservé les sommes nécessaires au budget 2025. Celui-ci informe les membres qu'il a déposé deux (2) demandes de subvention à cet effet. Le défibrillateur sera installé dans la cabane du téléphone. M. Émilien Hudon tient à exprimer sa très grande satisfaction de cette décision.

Projet #2 : Travaux de réfection du bassin de la source d'eau pour le village du lac Docteur

M. Steve Morin expose les problèmes vécus à l'été 2024 et l'hiver 2025 avec le réseau d'eau. Il expose également certains scénarios de réparations. M. Donald Harvey se joint à M. Morin et affirme que, dans tous les cas, les réparations nécessiteront l'implication de plusieurs personnes, car il s'agit d'un travail d'envergure. Autant les membres de la société que les propriétaires du village sont invités à venir prêter main-forte à Steve lors des travaux. Des informations additionnelles seront transmises via nos médias sociaux.

16. Varia

Aucun sujet ajouté

17. Levée de l'assemblée

M. Jérôme Dicaire demande la levée de l'assemblée vers 11h30.

M. Jacques Hébert, président

M. Jean-François Leblanc, Sec- trésorier

Mot du Président

Jacques Hébert :

Bienvenue/Salutation

Bonjour à tous, pour commencer, nous sommes très heureux de vous accueillir à notre rituel du brunch dominical suivi de notre assemblée générale de la Société de chasse et pêche du Beauséjour. Bienvenue à tous ; membres, conjoints/conjointes et invité(es).(remercier service déjeuner). Pour ceux qui n'auraient pas signé la feuille de présence, svp la faire immédiatement.

(voir les autres points de l'agenda)

Dans un premier temps, je dois féliciter tous les conseillers à cette table pour le support, leur disponibilité ainsi que leur patience et aussi le grand désir de faire en sorte que notre société soit une entité agréable et conviviale. Mais je tiens à souligner la collaboration particulière développée avec le VP René Desbiens et Secr.trés. J-François Leblanc, ces 2 personnes sont toujours présentes au moindre signal Messenger.

L'année que le conseil vient de passer a été une révélation pour certains d'entre nous. L'ampleur, la maîtrise et la connaissance de toutes les sphères qui composent notre société est peu visible et percevable et compréhensive tant qu'on n'a pas été obligé de poursuivre la gestion saine, sécuritaire et presque infaillible aux mauvaises surprises.

La création de petites étiquettes (tâche nécessaire, qui prend énormément de temps et de patience au constat de notre nouveau secrétaire qui glorifie la patience de l'ex-secrétaire) collées sur de minuscules enveloppes. L'envoi de lettres pour convocation ou pour paiement de taxes et droit de propriété, le maintien des listes à jour pour maintenir notre organisation à niveau, la gestion comptable afin que tous les montants d'argent entrants ou sortants soient effectués de manière irréprochable pour le bien de notre société (sans vouloir entacher notre fonctionnement antérieur, mais les exigences de la Caisse Populaire nous ont quelque peu compliqué la vie au sujet de nouvelles procédures pour les signataires) une exigence qui a nécessité quelques mois pour amasser toutes les informations pour être en mesure d'opérer (J-François pourra vous donner plus de précision). Une action de votre part a été, serait ou sera très appréciée par notre comptable est le paiement par Interac, plusieurs l'utilisaient déjà, vous avez eu toutes les infos pour le règlement de votre cotisation. Ceci fait en sorte qu'on ne touche plus à l'argent, toutes les transactions s'exécutent par internet.

Maintenant passons aux différentes sphères qui touchent le fonctionnement que j'appelle terre-à-terre, nous avons les bâtisses qui sont surveillées de très près par les propriétaires de notre Société et qui secondent notre SUPERMAN Michel Dufour (plutôt notre Hugo Girard avec BMR) de façon extraordinaire. Je me dois de remercier et féliciter toutes ces actions bénévoles pour le maintien de nos actifs. Mais je me dois de vous rappeler en particulier aux membres qui fréquentes les camps, ce n'est pas un service tout inclus, en tant que membres non-propriétaires, vous devez considérer et accepter le fait que vous avez une responsabilité d'aider et de supporter le maintien de nos actifs, on doit commencer par la propreté des camps, des frigos, des embarcations et de collecter les

invités(es), On vous demande aussi de considérer les demandes de main-d'œuvre pour améliorer ou maintenir. À ce sujet, nous avons un problème qui affectera nos séjours au cours de la prochaine saison, il s'agit du réseau d'eau, ce système est un élément crucial pour notre confort, nous sommes co-propriétaires avec les gens du village du Lac Docteur, d'ailleurs Steeve Morin sera le responsable de ce dossier comme représentant des proprios, il définira l'ampleur des tâches à réaliser et au moment opportun, on vous demandera de l'aide physique, On vous prévient d'avance que vous manquerez d'eau cette année, à la fin de saison dernière, les camps et les alentours ont été privés d'eau. Donc, au moment opportun, on vous demandera de faire parti d'une équipe solutionner le problème.

L'autre sphère, les embarcations , un élément qui touche tous les membres et les invités dont vous êtes responsables, on vous rappelle que les cadenas ne doivent pas traîner ou laisser dans le sable et que tous les bris soient rapportés via les papiers d'identification de bris de chaloupes situés dans les 2 camps communs sur lequel vous identifiez le lac, le numéro de la chaloupe et avec le plus de précision possible le bris, vous déposer ce papier dans la boîte récoltant les nuitées des invités, ce papier sera récupéré par Michel Dufour ou Marc Tremblay et ce dernier traitera la demande ; si c'est un problème majeur J-François Routhier fera le nécessaire si problème est mineur ,une analyse de l'intervention à faire et application de la solution. Votre aide sera nécessaire pour la sécurité sur les plans d'eau.

Ouverture des camps

Pour ce qui concerne l'année 2025, l'ouverture des chalets est prévue pour le début du mois de juin, si quelqu'un prévoit se rendre sur notre secteur (au village du lac Docteur) au mois de mai, vous aurez accès aux 2 chalets mais le chauffe-eau, les frigos ne seront peut-être pas en fonction, donc vous devrez faire la mise en marche ou vous informer comment exécuter les manœuvres. Il faut comprendre que les responsables pour cette tâche sont des membres qui vont accomplir ladite tâche dès que leur disponibilité leur permettra.

Concernant la fermeture des chalets, ils seront fermés à la fin de saison de pêche, soit après le congé de la fête du Travail, depuis quelques années, on a observé que personne n'occupait les chalets après la saison de pêche, si jamais quelqu'un désirait faire la petite chasse ou autre activité nécessitant l'utilisation d'un chalet, on vous demande d'aviser le responsable des chalets et il fera en sorte de vous accommoder.

En conclusion

Notre saison 2025, s'annonce meilleure malgré quelques préoccupations pour les bâtiments. Nous aurons besoin d'aide en collaboration des responsables de dossiers pour la réalisation de ces projets d'améliorations. Nous ferons appel à tous via nos plateformes pour organiser des équipes et votre participation dans des tâches régulières.

Soyez assuré de l'entière implication de votre conseil . On vous souhaite une bonne saison de pêche dans la sécurité, santé et les plaisirs et les inconvénients que ça impliquent.